L'ABEILLE.

JOURNAL DE LA LOUISIANE.

PAR BULLITT, MAUNE & Cie.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI MATIN, 28 JANVIER 1843.

PRESIDENT DES ETATS-UNIS.

HENRY CLAY.

OFFICIEL.

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE.

Première Session du septième Législateur.

JOURNAL DU SENAT.

Jeudi le 19 Janvier 1843.

Le Sénat s'est assemblé conformément à l'ajournement.

Membres présents :

MM. Felix Garcia, président, Bossier, Dupré, Downs, Davidson, Hoa, Lacoste, Ledoux, Labauve, Morse, Sparrow, Thibodeaux, Walker & Wyggaman.

Le Président informe le Sénat que le président du Sénat avait signé les bill mis en, ainsi que la résolution au même.

A lu pour la troisième fois l'acte intitulé : Acte pour vendre un terrain appartenant au Collège de Jefferson, approuvé le 26 mars 1842.

Acte pour autoriser le juge de paix dans les paroisses de Carroll, Madison et Concordia, à nommer un ou plusieurs constables pour le service de la Cour de Police dans ladite paroisse.

Acte pour autoriser le juge de paix dans les paroisses de Carroll, Madison et Concordia, à nommer un ou plusieurs constables pour le service de la Cour de Police dans ladite paroisse.

Acte pour créer un notaire public dans la paroisse St. Martin.

Acte pour créer un notaire public dans la paroisse St. Landry.

Acte pour autoriser l'adjudant général à fournir des armes, gants aux gardiens des condamnés employés aux travaux publics de l'Etat.

Etc. à rapport sur la concession de la Chambre.

Le Sénat procède à la troisième lecture des bills suivants :

Acte pour ajouter aux pouvoirs du jury de police de la paroisse de la Pointe-Coupée.

Sur motion de M. Labauve, le Sénat a permis à M. Arcenaux de s'absenter pendant quelques jours.

M. Hoa a présenté une lettre du pasteur et des administrateurs de l'Eglise Presbytérienne dans la seconde Municipalité, invitant les membres du Sénat à visiter leur Eglise, et les informant qu'il y aura des places réservées pour eux.

M. Hoard, secrétaire intérimaire du Gouverneur, a délivré un message écrit de la part de Son Excellence.

M. Davidson a présenté la résolution suivante :

Résolu que le comité ci-dessus soit requis de s'enquérir si il ne serait pas convenable d'adopter les actes qui ont été passés par l'assemblée législative de la Nouvelle-Orléans, et de faire un rapport sur cette affaire.

Sur motion, le Sénat se rend dans la salle des Représentants, l'appel nominal ayant eu lieu, en présence de seize membres du Sénat et cinquante-quatre membres de la Chambre.

Sur motion, la Législature procède à l'élection du secrétaire-Imprimeur de l'Etat—Tous les votes ayant été déposés dans la boîte, le président du Sénat nomme que la part du Sénat, M. Sparrow, vérificateur, et le président de la Chambre nomme M. Ratliff, vérificateur de la part de la Chambre.

Le dépouillement du scrutin constate que M. Bullitt a reçu, 37 votes et

Le Morning Herald 33

70

MM. Bullitt & Co. ayant obtenu la majorité des votes ont été en conséquence déclarés dument élus.

Le Sénat s'étant retiré au lieu de ses séances, sur motion s'est ajourné à lundi à onze heures du matin.

LUNDI, le 23 Janvier 1843.

Le Sénat s'est assemblé conformément à l'ajournement.

Membres présents :

MM. Felix Garcia, président, Bossier, Bernard, Carter, Dupré, Downs, Davidson, Hoa, Lacoste, Labauve, Ledoux, Morse, Sparrow, Thibodeaux, Walker & Wyggaman.

M. Foxall secrétaire intime du Gouverneur a délivré un message écrit de la part de son Excellence.

Conformément à une résolution adoptée par le Sénat, le secrétaire a transmis à la Chambre le rapport du Bureau de Circulation.

Il a été lu à nouveau au Sénat la lettre suivante du Gouverneur.

Au Sénat et à la Chambre des Représentans :

J'ai l'honneur de transmettre ci-joint à l'assemblée générale le rapport annuel du bureau des administrateurs de l'Hospital de Charité.

23 janvier 1843.

Signé A. B. ROMAN.

Sur motion, l'impression de ce rapport a été ordonnée.

M. Hoa a présenté le considérant et la résolution suivante :

Attendu que l'établissement d'un chantier de marine, sur une grande échelle, dans la partie basse du Mississipi a été suggéré au Congrès par le Secrétaire de la marine, dans son dernier rapport en décembre 1842 et dans son rapport précédent au Sénat des Etats-Unis le 31 janvier 1842, et attendu qu'il serait plus avantageux pour l'Union que ce chantier fut établi dans l'Etat de la Louisiane, soit à la Nouvelle-Orléans ou près de cette ville.

M. Carter a présenté son rapport signé par A. M. Dana P. Eaburn et H. B. Forsyth, nommés par les administrateurs du collège de la Louisiane, pour faire un rapport sur la situation dudit collège.

Sur motion, l'impression de ce rapport a été ordonnée.

M. Bernard a présenté le rapport fait par un comité nommé par les commissaires du collège de Bâton Rouge.

Ce rapport a été lu et sur motion, il a été référé au comité d'Education publique.

Sur motion de M. Downs les documens transmis par le Gouverneur conformément à la requête du Sénat relative aux dettes actives des comtés à l'ouest de la Sabine, ont été référés au comité des relations fédérales.

M. Labauve a présenté une pétition de Madame Eliza Winfree épouse de Amos Hough, de la paroisse d'Iberville, demandant le divorce.

Sur motion, cette pétition a été déposée sur la table, définitivement.

Ordre du jour.

Les résolutions et les bills suivans ont subi leur 1re. lecture.

Acte relatif au conservateur des hypothèques dans la paroisse St. Landry.

Acte pour créer un notaire public dans la paroisse St. Martin.

Etc. etc. etc.

Les bills suivans ont subi leur 2de. lecture et ont été référés aux comités ci-dessous mentionnés.

Acte pour ajouter aux pouvoirs du jury de police de la paroisse de la Pointe-Coupée. Au comité des relations fédérales.

Acte pour autoriser l'adjudant général à fournir des armes, gants aux gardiens des condamnés employés aux travaux publics de l'Etat. Au comité des relations fédérales.

Etc. à rapport sur la concession de la Chambre.

Le Sénat procède à la troisième lecture des bills suivans :

Acte pour ajouter aux pouvoirs du jury de police de la paroisse de la Pointe-Coupée.

Sur motion de M. Labauve, le Sénat a permis à M. Arcenaux de s'absenter pendant quelques jours.

M. Hoa a présenté une lettre du pasteur et des administrateurs de l'Eglise Presbytérienne dans la seconde Municipalité, invitant les membres du Sénat à visiter leur Eglise, et les informant qu'il y aura des places réservées pour eux.

M. Hoard, secrétaire intérimaire du Gouverneur, a délivré un message écrit de la part de Son Excellence.

M. Davidson a présenté la résolution suivante :

Résolu que le comité ci-dessus soit requis de s'enquérir si il ne serait pas convenable d'adopter les actes qui ont été passés par l'assemblée législative de la Nouvelle-Orléans, et de faire un rapport sur cette affaire.

M. Sparrow a présenté l'amendement ci-suivant à la dite résolution, pour être inséré à la fin.

Et aussi de s'enquérir si il ne serait pas convenable de faire des changemens aux lois constitutives de l'Etat, à effet de faire les charges énormes imposées à l'Etat par les actes susmentionnés au criminel.

Cet amendement a été adopté, et la résolution ainsi amendée a été adoptée.

M. Sparrow a présenté la résolution suivante, laquelle a été adoptée.

Résolu que le greffier du comité des élections soit autorisé à signer les sub-pœnas et tous autres ordres qui pourraient être émanés par le comité, et que ceux-ci aient force et effet quoi-qu'ils ne soient signés par aucun membre du Sénat.

M. Landry, greffier de la chambre, a informé le Sénat du concours de la Chambre au bill intitulé :

Acte pour créer un notaire public dans la paroisse de Carroll, Madison et Concordia.

Le message informe aussi l'adjudant général à fournir des armes, gants aux gardiens des condamnés employés aux travaux publics de l'Etat.

Etc. à rapport sur la concession de la Chambre.

Le Sénat procède à la troisième lecture des bills suivans :

Acte pour ajouter aux pouvoirs du jury de police de la paroisse de la Pointe-Coupée.

Acte pour autoriser